

24 juin 2003

03.339

**Question Gérard Santschi****Bassin du Doubs: havre de paix ou défouloir motonautique**

Depuis le début de la belle saison, sur le site des bassins du Doubs, aux Brenets, nous constatons une augmentation des nuisances sonores. En effet, des canots pneumatiques à moteurs et des jet-skis perturbent notablement le calme des lieux. Ajoutés au bruit, des violations de la vitesse maximum et des actes d'incivilités, voire d'agressions nautiques, font que l'ambiance a tendance à se dégrader.

Pour l'exemple, nous citerons encore un fait: un dimanche de début juin, un jet-ski, après avoir été interpellé par un pêcheur sur sa manière d'agir, fonça sur la barque du pêcheur et effectua un virage violent qui doucha les occupants de la barque de pêche...

Le Conseil d'Etat entend-il prendre, avec les autorités françaises concernées, les mesures nécessaires pour que la convivialité revienne sur les bords du Doubs?